

panorapresse.ouest-france.fr

Menaces d'attentat dans un collège de Montivilliers : ce que l'on sait

3-4 minutes



Le collège Sainte-Croix a été victime d'une fausse alerte à l'attentat, lundi 9 février en fin de journée. | Boris Maslard/Paris Normandie

Le collège Sainte-Croix de Montivilliers a été la cible d'un piratage informatique et de messages malveillants évoquant la présence d'explosifs dans l'établissement. Le parquet du [Havre](#) a ouvert une enquête des chefs d'« apologie du terrorisme » et « incitation à commettre un acte terroriste ».

Les circonstances des menaces d'attentat envoyées au collège Sainte-Croix de Montivilliers, lundi 9 février 2026, se précisent. Selon nos informations, l'administration de l'établissement aurait reçu, vers 15 h 30, un message évoquant la présence d'explosifs dans le collège, accompagné d'une vidéo extrêmement violente incluant des images d'immolation. D'après un courrier adressé mardi 10 février par la direction de l'établissement aux parents d'élèves, ce message a été envoyé via la messagerie Pronote, après le « piratage d'un compte élève ». Le message menaçant a été reçu alors qu'il n'y avait déjà plus aucun collégien présent, et la direction a immédiatement interrompu le fonctionnement de la messagerie Pronote.

Le chef d'établissement aurait averti la direction départementale des services de l'éducation nationale dans la soirée, assurant que la situation était maîtrisée et qu'aucun danger n'avait été constaté.

Plusieurs établissements visés

Par ailleurs, les élèves d'une classe de troisième ont reçu, sur leur boucle WhatsApp commune, un message « appelant à la haine et à tuer des étudiants », selon un parent d'élève. « Ce message était bourré de fautes, nous ne l'avons pas pris au sérieux », affirme-t-il. [Le Havre](#) Paris Normandie a pu

se procurer le message en question, qui fait mention de l'organisation État islamique et de l'agression d'une enseignante à [Sanary-sur-Mer](#). Rappelons néanmoins que l'enquête sur cette agression perpétrée à l'arme blanche par un élève avait écarté toute motivation politique ou religieuse.

Le message menaçant envoyé lundi 9 février « ne ciblait pas spécifiquement l'établissement [Sainte-Croix](#), précise [Antoine Pichon](#), le chef d'établissement, dans son courrier adressé aux parents. Le contenu du message permettait d'ailleurs de constater qu'il faisait référence à un lycée et non à un collège. Plusieurs établissements, dans différentes académies, ont été confrontés à des faits similaires depuis plusieurs jours. » Avant d'assurer que « très clairement, il n'y a eu et il n'y a aucun danger pour les élèves ou les personnels. »

Sollicitée par Le Havre Paris Normandie, la préfecture de la [Seine-Maritime](#) évoque « un très mauvais canular ». Au cours des derniers jours, plusieurs médias à travers la France se sont fait l'écho d'évènements similaires, de [Dunkerque](#) à [Antibes](#) en passant par [Châteaudun](#). La préfecture précise qu'une plainte a été déposée à la suite de cet événement par le chef d'établissement.

Contactée, la procureure de la République du [Havre](#) indique qu'une enquête est ouverte pour « apologie du terrorisme et incitation non suivie d'effet à commettre un acte terroriste ».